

Edito



a rentrée de septembre fut, comme chaque année, marquée par la brocante qui fait la joie des Boisemontais et de très nombreux chineurs, surtout quand il fait beau et que l'organisation du Comité des Fêtes est sans faille.

C'est aussi la reprise scolaire, avec notre nouvelle directrice Madame Christelle Dupuis à qui je souhaite

la bienvenue dans notre école.

L'animation dans notre village est particulièrement riche en cette fin d'année : circuits vélos et de randonnée pour les sportifs, concert à l'église pour les mélomanes, spectacles pour les amateurs, sorties en bateau et repas pour les anciens. Tout ceci avec le concours de nos bénévoles du Comité des Fêtes et du CCAS que je remercie vivement.

Les autres grands sujets en cours concernent l'urbanisme de notre commune. Comme vous le savez deux procédures sont en cours : l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'AVAP est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une enquête publique en 2016, le PLU modifié pour se mettre en conformité avec la loi ALUR a été mis à la disposition du public en septembre. Trop peu de Boisemontais sont venus consulter ce document, aussi le Conseil Municipal a souhaité renouveler cette consultation d'un mois du 13 novembre au 15 décembre. Je souhaite que vous soyez nombreux à vous déplacer en mairie pour faire part de vos éventuelles observations sur le registre prévu à cet effet.

La commune de Boisemont, comme les 12 autres communes de la communauté d'agglomération, est très sollicitée pour s'intégrer dans une mutualisation progressive de nombreuses prestations. Prochainement, la collecte des ordures ménagères sera de la compétence de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise(CACP). Celle-ci sera effective à l'été 2016.

D'autres mutualisations sont en cours d'élaboration, telles que l'entretien des voiries ou des espaces verts. Ces dernières sont un sujet de réflexion quant à la qualité des prestations à obtenir. Le Conseil Municipal aura à en débattre sous peu.

Je vous souhaite dès à présent de passer de très agréables fêtes de fin d'année.

Cordialement.

Jean Claude Wanner

Boisemont en bref

Marché de Noël

e samedi 12 décembre au château de 10 h à 18h.Inscription jusqu'au 5 décembre.



Accessibilité



e carrefour de Boisemont équipé d'un feu tricolore a été nouvellement doté d'un module sonore pour les déficients visuels.

Les télécommandes qui activent ce module sont disponibles en mairie pour les Boisemontais qui en éprouveraient le besoin.

Moditication du PLU

Ouvelle mise à disposition du dossier de modification simplifiée du PLU du 13 novembre au 15 décembre 2015.

Elections régionales



Les dimanche 6 et 13 décembre 2015.

6 et 13 Décembre 2015

C.A.D.A.

a Commission d'accès aux documents administratifs.

Son rôle est principalement de rendre des avis sur le refus opposé par l'administration aux demandes de communication des particuliers.

Elle ne condamne pas, seul le tribunal administratif peut le faire. http://www.cada.fr/index.html

Repas des anciens

estaurant les Coteaux le samedi 5 décembre 2015.



sommaire

PAGE 1 l'école
Edito PAGE 3
Boisemont en bref CCAS
PAGE 2 Travaux
Comité des fêtes PAGE 4

Quelques nouvelles de La vie du conseil

COMITE DES FETES

Brocante 2015

es rues du village étaient animées dès l'aube, ce dimanche 7 septembre. La place Charles de Gaulle, le parc et la rue de la mairie étaient en effervescence. C'était la traditionnelle brocante de Boisemont qui conserve bien sa réputation.

La fidèle équipe de bénévoles était sur le terrain dès les premières lueurs du jour pour accueillir les nombreux exposants qui affluaient, impatients d'occuper leur emplacement. Près de 200 participants ont déployé leurs étals à la grande joie et pour le plaisir des badauds et des chineurs venus très nombreux, à l'affût d'une bonne affaire ou d'un objet rare. Quand le soleil dardait ses rayons sur les étals, la buvette et le stand de restauration faisaient également bonne recette.

Le Comité des Fêtes et les bénévoles ont affiché leur pleine satisfaction pour cette belle journée de brocante bien réussie.



Concert à l'église

e samedi 17 octobre 2015 à 20h30, malgré les vacances scolaires et le match de rugby, sur invitation du Comité des Fêtes, une soixantaine de personnes était rassemblée dans l'église Sainte Madeleine de Boisemont. Le quatuor à cordes ARKEL (Violon1: Sandrine LEJOSNE, Violon2: Sandrine MALLET, Violon alto: Marc-Antoine CHOMET, Violoncelle: Alice PICAUD) a enchanté l'assistance par la qualité de sa prestation. Les notes claires des violons et du violoncelle emplissaient l'église et apaisaient nos cœurs, laissant les sanglots longs et la langueur monotone pour l'équipe de France de rugby.

Le tour de Boisemont

e dimanche 11 octobre 2015, à vélo ou à pied, le Comité des Fêtes a invité les Boisemontais à faire un tour de la commune. 15 cyclistes et 10 randonneurs s'étaient donnés rendez-vous à l'école.

Après les 10 Km à vélo et 5 Km à pied, tout le monde s'est rassemblé dans la cour de l'école pour un apéritif convivial. L'ensemble des participants était satisfait de l'expérience qui sera renouvelée au printemps.







Autres manifestations programmées :

Le 7 novembre, c'est l'ambiance médiévale et celtique qui est proposée :

« La légende du roi Arthur », une comédie musicale à grand succès et un spectacle à couper le souffle.

Les séances de cinéma à 1€ à l'Antarès sont de retour à la grande joie des enfants.

COMITE DES FETES [cdfboisemont@yahoo.fr]

QUELQUES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

a rentrée n'est déjà plus qu'un vieux souvenir! Deux
Le 12 octobre, dans le cadre de « La semaine du goût »et
comme chaque année, les enfants ont goûté aux spécia-

Les enfants ont posé pour la traditionnelle photo de classe dès le début du mois de septembre.

Le 1er octobre, toute l'école s'est rendue au château d'Auvers. Sous un soleil radieux, les plus jeunes ont suivi les pas d'une conteuse et de son âne tandis que les enfants du primaire visitaient l'exposition permanente dans le château puis s'initiaient à la peinture des impressionnistes dans des ateliers dirigés. Journée très réussie! Cette année, une chorale a été mise en place. Les enfants chantent ensemble une fois par semaine sous la direction de la directrice, Christelle Dupuis.

Le 12 octobre, dans le cadre de « La semaine du goût » et comme chaque année, les enfants ont goûté aux spécialités concoctées par leurs parents. Ce grand buffet salésucré, moment un peu atypique dans l'année, a toujours beaucoup de succès et est très apprécié des enfants.

La fin de l'année arrive à grands pas et avec elle tout le cortège des activités festives. Les ateliers de Noël ont repris au mois d'octobre; les enfants confectionnent de petits objets décoratifs pour le marché de Noël qui aura lieu vendredi 11 décembre.

Enfin, le passage du père Noël aura lieu vendredi 18 décembre dans l'après-midi, après un bon repas réunissant tous les enfants.

CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIAL

Croisière sur l'Oise



dendredi 9 octobre, 13h30 : de vaillants retraités Boisemontais accompagnés par la sympathique commission du CCAS, s'installent dans l'autocar qui les conduira à l'embarcadère de Cergy-Pontoise pour une douce croisière entre Pontoise et l'Isle-Adam. Le soleil automnal est bien présent et nous annonce déjà un bel après-midi. On peut dire que l'humeur est au beau fixe!

Arrivés sur le quai, il faut maintenant accéder à notre embarcation ... testons un peu nos marins d'eau douce... ont-ils le pied marin et un bon équilibre pour traverser sur la passerelle flottante ? Vont-ils faire preuve d'agilité et tenter le grand écart pour atteindre le pont du navire ? Pas de problème tout le monde est reçu à l'examen!

Chacun choisira sa place : pour les plus téméraires ce sera sur la terrasse dos au soleil et pour les plus délicats au chaud dans la carrée. Le moteur ronronne, départ imminent, on largue les amarres mais seulement pour quelques ronds dans l'eau car... retour au quai... on s'interroge... serions-nous déjà en panne ? Non, nous avons oublié le guide! Il est en retard! En attendant patiemment, certains prendront plaisir à admirer les berges animées, les remparts majestueux du château qui surplombent la rive, toisant le cours de la rivière. D'autres se concentreront sur leur magazine préféré ou se laisseront aller dans les bras de Morphée! Enfin notre accompagnatrice arrive! Cette fois c'est le vrai départ.

Tout au long de cette escapade, nous découvrirons une partie de cette rivière de 340 km qui prend sa source en Belgique à 309 m d'altitude. Elle traverse 5 départements et 139 communes avant d'atteindre Conflans-Sainte-Honorine où elle se jette dans la Seine à 20 m d'altitude. Empruntés par les hommes et leurs chevaux au cours des siècles précédents, les berges de l'Oise, qui avaient longtemps été laissées à l'abandon ont retrouvé, depuis quelques années, leur attrait d'antan pour le plaisir des pêcheurs et des promeneurs. Restaurants et guinguettes étaient des lieux très fréquentés des Parisiens. On venait sur les bords de l'Oise pour se ressourcer, se distraire et même se baigner. Ces délicieux moments de rafraîchissement ont été interrompus par le trafic fluvial devenu très important.

L'Oise a toujours été source d'inspiration pour de nombreux artistes et c'est à l'Isle Adam que les peintres de l'Ecole des Bords de l'Oise s'installent pour amorcer la peinture en plein air. Les impressionnistes suivront ces traces pour définir leur propre chemin pictural.

Après avoir traversé les villes de Saint-Ouen-L'Aumône, Eragny, Méry, Mériel, nous atteignons le débarcadère de l'Isle-



Adam. L'accostage est difficile, mais les marins mettent enfin pied à terre!

Nous nous dirigeons maintenant vers le petit pont de bois qui traverse un bras du Cabouillet pour contempler EVILA, la belle sirène placée sur un socle de pierre. EVILA est la contraction de « Eve de l'Isle Adam ». C'est au cours d'un voyage à Copenhague que M. Poniatowski, alors député européen, a un coup de foudre pour cette sirène. Ce qui lui donne l'idée d'en offrir une à sa ville.

EVILA, prête à s'élancer dans les eaux, donne une indication sur l'importance des crues de l'Oise. Lorsqu'elle disparaît complètement sous les eaux, la plage et l'île du Prieuré sont inondées. Mais EVILA n'est pas seule... Cygnes, canards, foulques et un magnifique ragondin lui tiennent compagnie et viennent volontiers chercher quelques nourritures à l'arrivée des promeneurs. Après ce voyage au grand air, pour nous c'est aussi l'heure d'une petite collation. Nous nous rendons au restaurant où rafraîchissements, café, chocolat et petites viennoiseries sont à disposition pour le plaisir des papilles. Les commentaires vont bon train, les rires s'entrechoquent. Quel bon moment! Puis il est l'heure de reprendre le chemin du retour. Merci à toute l'équipe du CCAS pour être à l'initiative de cet agréable après-midi.



Les travaux dans la commune

La municipalité a décidé d'entreprendre les travaux suivants en 2015 :

Voirie:

- la réfection du trottoir de la rue de la Mairie,
- la réfection partielle du trottoir de la Grande Rue,
- la réalisation d'une voie en enrobés bitumineux rue du Gros Orme.Ces Travaux ont été réalisés par l'entreprise Despierre pour un montant de 31 401, 30 € H.T.

Enfouissement des réseaux :

- L'enfouissement des réseaux Edf, France Télécom, éclairage public sur une partie de la rue de la Garenne et de la rue des Chênes.

Ces travaux ont été dévolus à l'entreprise SPAC pour un montant de 78 592,70 € H.T. et seront entrepris dès le mois de novembre.

CILUMINE, l'entreprise délégataire de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise (C.A.C.P.) qui, ensuite, est chargée de la mise en place des lampadaires.

Bâtiment:

- La rénovation des équipements électriques et du chauffage de l'église.

Ces travaux seront entrepris courant décembre.

Eaux pluviales:

La CACP a financé et réalisé les travaux suivants :

- Réalisation d'un collecteur d'eaux pluviales et réfection d'une partie de la rue des Ecoles,
- Exécution d'un branchement d'eaux pluviales rue Maurice Fouquet,
- Gainage du tuyau d'eaux pluviales fissuré de la rue Maurice Fouquet (ce travail sera entrepris en décembre et nécessitera une déviation de la circulation).

Principales décisions de votre Conseil Municipal.

Conseil Municipal du 12 juin 2015

Délimitation de la parcelle communale A256 et du terrain privé A260

Monsieur le Maire propose une modification de la limite clôturée par une ligne droite depuis l'avenue du Maréchal Leclerc, jusqu'à la rue de la Mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donne un avis défavorable à la modification des terrains, présentée par le géomètre.
- Demande que le propriétaire du terrain privé cesse ses agissements et comportements abusifs envers la municipalité, avant de consentir à une éventuelle modification parcellaire

Rétrocession des voies des 2 permis de construire de 28 maisons dans la gestion communale

Afin d'éviter des soucis de gestion des réseaux divers dans les voies concernant les 2 permis de construire de 28 maisons, Monsieur le Maire propose la rétrocession de ces voies dans la gestion communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette rétrocession.

Rapport annuel 2014 de la collecte des déchets ménagers et sélectifs par la Société SEPUR

A l'avenir, la CACP souhaite prendre en charge la collecte des déchets dans le cadre de la mutualisation. Le contrat actuel sera prolongé par avenant jusqu'en 2016.

Monsieur le Maire précise que ces documents sont consultables en mairie.

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la société SEPUR.

Modification simplifiée du PLU.

- La Commune a décidé d'engager une procédure de modification du PLU en vigueur afin:
- d'ajuster certains aspects du règlement et de ses annexes aux évolutions législatives récentes, notamment aux dispositions de la loi ALUR
- de rectifier quelques préconisations réglementaires qui s'avèrent mal adaptées
- de réactualiser les articles du code de l'urbanisme cités

Ces évolutions du dossier PLU ne concernent que des ajustements mineurs qui ne remettent pas en cause l'économie générale du projet d'aménagement et de développement durable.

Une mise à disposition au public pour consultation pourrait se dérouler du 1er au 30 septembre 2015.

Le Conseil Municipal, accepte la période de mise à disposition proposée.

Finances- fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (EPIC) répartition 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'adopter une répartition du versement dérogatoire au droit commun
- fixe la répartition du reversement pour 2015 entre la Communauté d'Agglomération et ses communes à hauteur de 46,34% pour la CACP et 53,66% pour les communes - décide que la répartition du reversement pour 2015 entre les communes sera réalisée en fonction du potentiel fiscal issu des fiches DGF 2015

Composition du Conseil Communautaire- nouvel accord local

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le nouvel accord local fixant le nombre de Conseillers Communautaires et la répartition des

Conseil Municipal du 9 octobre 2015

Marché d'enfouissement des réseaux rue de la Garenne et une partie de la rue des Chênes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette opération avec l'entreprise SPAC pour un montant de 78 592 € HT

Décision modificative budgétaire n°1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'effectuer des modifications d'affectation de crédits sur le budget communal 2015

Avenant société SEPUR

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer :

- l'avenant n°1 au marché n°42/10 LOT n°2 de fourniture, maintenance et lavage de contenants de collecte avec la société PLASTIC OMMIUM.
- l'avenant n°2 au marché n°42/10 LOTn°1 de collecte des déchets ménagers et assimilés avec la société SEPUR.

Validation de l'agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision et à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée.

Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Le Conseil Municipal approuve le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs s'y rapportant.

Achat des parcelles A92 et A114

Le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire de procéder à l'acquisition par la commune, pour un montant de 47 132,50 € des parcelles concernées.

sièges au sein du Conseil Communautaire tel que motivé dans la présente délibération et tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Communes	Population	% Population	Nb de conseillers communautaires	proposition d'accord local
Cergy	60 528	30.39%	18	17
Pontoise	30 164	15.15%	9	9
Saint-Ouen- l'Aumône	23 470	11.78%	7	7
Eragny	16 914	8.50%	5	5
Jouy-le- Moutier	16 371	8.22%	5	5
Osny	16 336	8.21%	4	5
Vauréal	15 968	7.97%	4	5
Courdimanche	6 572	3.30%	2	2
Menucourt	5 332	2.67%	1	2
Maurecourt	4 369	2.20%	1	2
Neuville	2 004	1%	1	1
Boisemont	775	0.39%	1	1
Puiseux-Pontoise	410	0.2%	1	1
Nombre total	199 143		59	62

Création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe Monsieur le Maire propose

- la création d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe à raison de 35 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe permanent à temps non complet à raison de 28 heures hebdomadaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette modification.

Questions diverses

- Monsieur le Maire explique, qu'à ce jour, il n'y a aucun projet d'aménagement arrêté dans la zone de la Cupidonne.
- Madame Savill informe de la mise en place du plan canicule.
- Monsieur le Maire informe que le travail d'archivage en mairie s'effectuera sur une année au lieu de trois initialement prévues.
- Monsieur Briandet informe qu'une réunion de préparation pour la brocante est prévue le lundi 15 juin.
- Monsieur le Maire donne des informations sur les futurs travaux dans la commune et notamment l'enfouissement des réseaux rue de la Garenne et rue des Chênes, la réfection des équipements électriques et du chauffage de l'église.

Dissimulation des réseaux Orange

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec Orange et atteste que les travaux commenceront fin de l'année 2015.

Création d'un poste d'adjiont administratif de 1ère classe à temps complet Monsieur le Maire propose :

- la création d'un emploi d'adjoint administratif de 1ère classe à raison de 35 heures hebdomadaires.
- la suppression d'un emploi d'adjoint administratif de 2ème classe permanent à temps complet.

Le Conseil Municipal décide d'adopter cette modification.

Questions diverses

Monsieur Briandet informe que le projet de changement du site web de la mairie se fera par la société Gallimedia, qui a été retenue pour son offre pertinente, à un prix très attractif

Monsieur Leblanc informe qu'il a participé à 2 réunions de la CACP

- Comité du pilotage du Programme de l'Habitat,
- Conférence Intercommunale du Logement.

Il précise que ces projets sont en cours de recueils d'informations sur les programmes de construction et qu'un partenariat sera mis en place pour l'attribution des logements sociaux

Monsieur Pernel informe le Conseil Municipal de 2 manifestations organisées par le Comité des Fêtes

- dimanche 11 octobre : tour de Boisemont à vélo ou à pied à 10 h
- samedi 17 octobre : concert à l'église à 20h30

Madame Savill informe que la sortie du CCAS s'est bien déroulée

Mairie de Boisemont

Ouverture au public : mardi, vendredi, samedi 9h à 12h

mercredi de 16h à 18h30 Tél: 01 34 42 34 98 Fax: 01 34 42 35 68

Adresse électronique :

commune.boisemont@wanadoo.fr Site: www.ville-boisemont.fr

Mini crèche les doudous : lesdoudous 95@orange.fr.

Numéros d'Urgence

SAMU 15, Police 17, Pompiers 18

Hôpital de Pontoise 01 30 75 40 40 Centre Antipoison 01 40 05 48 48 GAZ (dépannage) 0810 43 30 95 EDF (dépannage) 0810 33 30 95 VEOLIA (eau) 0811 90 04 00 CYLUMINE(éclairage public) 0805 20 00 69

http://www.cylumine.fr/